

PRATIQUER LE BILAN DE COMPETENCES

COMPETENCE VISEE

Mener des bilans de compétences en respectant la méthodologie et la déontologie propres au dispositif

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Connaître le cadre légal du bilan de compétences et les modalités administratives
- ✓ Réaliser un bilan de compétences en respectant les 3 phases du dispositif
- ✓ Mener des entretiens en instaurant une écoute active et un climat de confiance
- ✓ Analyser les compétences acquises et les potentiels grâce à différentes techniques de questionnement
- ✓ Utiliser les outils psychométriques permettant d'identifier les compétences et motivations des individus
- ✓ Élaborer le plan d'action du projet professionnel
- ✓ Rédiger le rapport de synthèse du bilan de compétences
- ✓ Analyser sa pratique dans une démarche d'amélioration continue

Cette formation prépare à la certification "Professionnaliser la pratique du bilan de compétences", détenue par l'organisme certificateur EI STEPHANE VAITI, et inscrite auprès de France Compétences sous la référence "RS6124" en date du 24/10/2022 pour une durée de deux ans (pas de validation partielle)

PUBLIC VISEE

Tous professionnels de la formation, insertion, de l'accompagnement, gestion des ressources humaines

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

6 JOURS (42 heures) en **présentiel** ou **24h de visioconférences + 12h de travail tutoré individuel** (36h au total)

PROGRAMME

1. LE CADRE D'INTERVENTION

- Les différents dispositifs d'accompagnement : finalités, objectifs, déroulement, modalités
- Dispositions légales et réglementaires
- Règles déontologiques
- Les financements à dispositions des bénéficiaires
- L'entretien de bilan ; cadre, modalités
- La structure de l'accompagnement (les différents rendez-vous)
- Concevoir sa méthodologie d'entretien
- L'entretien : la posture du consultant / du conseiller
- Les clés de l'écoute active

2. L'ENTRETIEN DE DIAGNOSTIC : PHASE PRELIMINAIRE

- La prise de contact
- L'analyse de la (des) demande(s)
- Définir les objectifs de l'entretien d'accompagnement
- L'analyse de la motivation de l'individu et de son auto-positionnement par rapport au projet
- Identifier et analyser la situation personnelle et professionnelle de l'interlocuteur
- Présenter au bénéficiaire les aides et acteurs en cas de handicap
- Appréhender le contexte environnemental
- Le déroulement
- Les adaptations possibles selon le contexte et les objectifs du bénéficiaire



3. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE D'INVESTIGATION

- Le 1^{er} rendez-vous : réactualisation de l'objectif et élaboration du plan de travail
- Diagnostic et analyse du profil
- Le démarrage et les études de leviers pour l'individu : différents outils
- Analyser les passerelles entre le projet professionnel et les postes disponibles
- Analyse du poste de travail
- Analyse des contraintes liées au handicap et des compensations sur un poste de travail
- L'analyse des motivations personnelles
- Les entretiens d'investigation
- Le portefeuille de compétences
- Étape des leviers : méthode et outils
- Techniques de questionnement
- Les différents tests de profil : finalités et utilisation
- Étude de tests : la personnalité
- Test HOLLAND
- Étude de tests : l'analyse de profil (RIASEC)
- D'autres tests internalisés et externalisés
- La plateforme CENTRAL TEST

INTER-SESSION : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire test : phase préliminaire et phase d'investigation

- Retours d'expériences
- Analyse des tests et questionnaires
- Approfondissement sur les tests psychotechniques
- L'entretien de restitution des tests et questionnaires
- L'élaboration du projet : l'analyse des scénarios
- Construction du projet : méthode et outils
- Amener le bénéficiaire à hiérarchiser les orientations possibles
- Élaborer une cartographie des compétences acquises et transférables
- Détecter les potentialités non exploitées
- Les outils d'accompagnement : base de données, fiches métiers, forum etc...
- Les aides possibles pour les personnes en difficultés et typologie des difficultés pouvant être rencontrées
- Les enquêtes métiers et leur questionnaire

4. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE DE CONCLUSION

- Les différents plans d'action
- Repérer les contraintes à la réalisation des projets
- Identifier les différentes actions possibles pour l'évolution professionnelle : reconversion, formation, VAE...
- La synthèse : matrice et co-élaboration
- L'entretien de restitution de synthèse
- Organiser le suivi du plan d'action mis en place en anticipant les risques d'écarts entre les objectifs et le réalisé

INTER-SESSION : suite des entretiens d'investigation et rédaction de la synthèse

- Retours d'expériences
- Analyse des plans d'action et des synthèses
- Suivi à mettre en place avec le bénéficiaire
- Évaluer la satisfaction du bénéficiaire

4. ACCOMPAGNER L'INDIVIDU SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

- Les recherches spécifiques : marché d'emploi (outils)
- Les recherches spécifiques : marché de la formation (outils)
- Les outils de repositionnement (CV...)

5. L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

- Le dossier administratif du bilan de compétences (émargement, attestation de suivi, convention de formation...)
- Les centres de bilans de compétences
- Les différents statuts des indépendants
- Les utilisations du bilan de compétences en entreprise
- Le référentiel Qualiopi
- La démarche d'amélioration continue dans le cadre du bilan de compétences

6. SYNTHÈSE DE LA SESSION

- Retour sur les notions abordées durant la session sur demande
- Analyse des entretiens menés et difficultés rencontrées
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant



MODALITES EVALUATION ET DE SUIVI

Épreuve d'évaluation : Soutenance d'un mémoire devant un jury suivi d'un entretien avec le jury pour valider la **certification « Professionnaliser la pratique du bilan de compétences » (RS6124 France Compétences)**

Lien vers fiche RS France COMPETENCES : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6124/>

- Phase 1 : La candidat rédige et remet 1 mois avant la session d'évaluation un mémoire professionnel sur un thème imposé l'amenant à décrire et à analyser le protocole de conduite d'un bilan de compétences
- Phase 2 : Le candidat présente son mémoire professionnel durant 30 minutes devant un jury.
- Phase 3 : Le jury questionne le candidat durant 60 minutes sur les éléments présentés dans le mémoire

Objectifs et contexte de la certification : la certification a pour but de permettre aux consultants effectuant des bilans de compétences de répondre aux obligations légales et déontologiques de la réalisation d'un bilan de compétences. La détention de cette certification permet d'assurer le bénéficiaire du bilan de compétences que la prestation répondra aux meilleures pratiques de la profession dans un contexte de libéralisation récente du marché.

Compétences attestées :

1. Inscrire sa pratique de conduite du bilan de compétences dans ses enjeux et dans ses aspects règlementaires pour répondre à ses objectifs
2. Utiliser les compétences comportementales et de communication adaptées à la conduite du bilan de compétences pour faciliter la communication avec le bénéficiaire
3. Mener un entretien individuel en situation de bilan de compétences en choisissant la meilleure pratique pour faciliter la communication avec le bénéficiaire
4. Conduire un bilan de compétences selon une méthodologie et des outils pertinents pour s'adapter aux besoins du bénéficiaire

Six sessions de validation sont prévues par année. Le candidat s'inscrit à l'une des sessions de validation programmées sur l'année en fonction du temps dont il estime avoir besoin pour rédiger son mémoire et se préparer à l'examen. Le candidat peut s'inscrire à une session de validation sur une période de deux ans. Au-delà, il devra suivre à nouveau la formation.

Evaluation diagnostic

- Entretien
- Evaluation des besoins et attentes du commanditaire le cas échéant
- Evaluation des besoins et attentes de l'apprenant
- Evaluation des prérequis

Evaluation formative

- Auto-évaluations régulières
- QCM
- Exercice pratique
- Mises en situation / jeux de rôles

Evaluation sommative

- Feuille d'émergence par demi-journée
- Evaluation « à chaud »
- Evaluation à 3 mois du transfert de compétences
- Evaluation de l'intervenant
- Enquête satisfaction du commanditaire
- Enquête satisfaction du financeur
- Attestation de présence à remettre



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Mises en situation
- Répartition pédagogique: 70 % de pratique, 30 % d'apports théoriques
- Participation active : l'expérimentation des participants est privilégiée
- travail en sous groupe
- étude de cas
- exercices pratiques, outils d'analyse,
- les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples puis application en situation
- ✓ Une "formation-action" alternant théorie et mises en situation permettant de s'approprier rapidement les clés et les outils pour accompagner les individus en bilan de compétences.
- ✓ Formation centrée sur les besoins et problématiques de chaque participant recensés en amont
- Remise d'un document de synthèse
- Évaluation des attentes et des acquis en amont
- Évaluation des compétences et de la formation à la fin de la session – suivi post-formation
- ✓ Remise de matrices de tests, grilles d'entretien, outils libres d'utilisation...
- **OPTION : inscription aux ateliers d'analyse de pratique** (tarif sur demande)

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Diplôme niveau 5 et une expérience professionnelle de 2 ans dans les métiers de l'accompagnement

Avant de valider son inscription, chaque candidat bénéficie d'un entretien oral de positionnement pour vérifier l'adéquation de ses attentes et de son projet professionnel avec le contenu de la certification.

TARIF ET MODALITES DE REGLEMENT

2 900 € nets de TVA en présentiel

2750€ nets de TVA en distanciel

- Entreprise (Plan de développement des Compétences) : règlement 30 jours à réception de facture
- Financement personnel : règlement en 4 mensualités par virements bancaires
- CPF : Mon compte Formation
- Pôle Emploi : dispositif AIF éligible pour les demandeurs d'emploi

REFERENT

Référent pédagogique et administratif : Maei CATILLON maei.catillon@interactif.eu 01 47 23 84 20

EFFECTIF PLANCHER/PLAFOND

De 3 à 8 participants en présentiel

De 1 à 4 participants en visioconférences

ACCESSIBILITE & PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.

Notre Référent Handicap : Maei Catillon / 06 90 56 58 11 / maei.catillon@interactif.eu

PROFIL INTERVENANT

Intervenant senior avec plus de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement des individus (consultant en bilan de compétences)

LIEU DE REALISATION PRESENTIEL

2 avenue Marceau 75008 PARIS

DELAÏ D'ACCES

Possibilité de s'inscrire jusque 11 jours ouvrés avant le démarrage dans la limite des places disponibles

PARCOURS DE FORMATION

RS6124 NSF 315m/332v/333 - Enregistré au RS par décision de France Compétences en date du 24/10/2022 pour une durée de deux ans https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6124/					
NOM DU MODULE		MODALITÉ PÉDAGOGIQUE			COMPÉTENCES VISEES ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
Intitulé du module de formation	Durée du module/modulité en heures	Format	Indiquer si modules e-learning (80% maximum), en salle, en visio-conférence, en individuel ...	Indiquer les compétences que les apprenants seront en mesure de mettre en œuvre à l'issue du module puis les activités pédagogiques proposées	
Le cadre réglementaire du bilan de compétences	5	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio-conférence) Activités pédagogiques : Apports théoriques et quizz corrigé en direct sur la réglementation du bilan de compétences	
L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE	2	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio-conférence) Activités pédagogiques : Apports théoriques et quizz corrigé en direct sur la réglementation du bilan de compétences	
La posture du conseiller	2,5	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio-conférence) Activités pédagogiques : mise en situation d'entretien type de bilan de compétences (jeu de rôles), debriefing collectif	
L'ENTRETIEN DE DIAGNOSTIC : PHASE PRELIMINAIRE	3,5	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio-conférence) Activités pédagogiques : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire test sur la phase préliminaire / debriefing collectif	
ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE D'INVESTIGATION	16	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio-conférence) Activités pédagogiques : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire test sur la phase d'investigation / analyse des résultats des tests et debriefing collectif	

ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE DE CONCLUSION	7	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio- conférence)	<p>Élaborer le plan d'action du projet professionnel construit avec l'individu</p> <p>Mener un entretien de restitution des résultats des tests et des conclusions tirées des entretiens d'investigation pour définir des emploi-cibles tenant compte du marché de l'emploi, recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel et conseiller objectivement l'individu dans ses choix d'évolution professionnelle en identifiant les compétences individuelles mobilisables et les actions de formation pouvant être menées pour combler les écarts</p> <p>Rédiger le rapport de synthèse du bilan de compétences de l'individu en y intégrant les étapes du plan d'action élaboré</p> <p>Organiser le suivi du bilan de compétences afin de valider avec le bénéficiaire la mise en œuvre du plan d'action et son adaptation éventuelle</p> <p>Aider le bénéficiaire à s'approprier son bilan de compétences.</p> <p><u>Activités pédagogiques</u> : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire test sur la phase de conclusion et rédaction de la synthèse / compte-rendu oral et analyse en groupe des conclusions et hypothèses formulées. Correction écrite de la trame de synthèse</p>
SYNTHESE DE LA SESSION	2	H	Synchrone	En présentiel (possibilité visio- conférence)	<p>Favoriser l'amélioration continue de son activité en évaluant avec le bénéficiaire la qualité de la prestation et en analysant sa pratique</p> <p><u>Activités pédagogiques</u> : étude de cas avec grille PDCA</p>
Durée de l'ensemble des évaluations sommatives pour l'obtention du bloc de compétences	4	H			
Somme total d'heures de la formation	42	H			